

Communiqué de presse

Le 24 mars 2023 sept élu-es de Grenoble en Commun (GEC) qui avaient pris la parole lors du Conseil Municipal du 13 mars 2023 ont été exclu-es du groupe GEC et démis-es de leurs délégations. Le Bureau du Réseau Citoyen de Grenoble s'est réuni pour en tirer les conséquences.

Le Réseau Citoyen de Grenoble attaché à la diversité des opinions de chacune et chacun désapprouve l'exclusion de ces élu-es qui ont respecté les règles de fonctionnement interne de GEC, qui ont voté le budget municipal malgré leurs réserves et leurs doutes.

La présence de mouvements citoyens auprès des partis politiques dans GEC reste essentielle en accord avec nos principes et valeurs. Le Réseau Citoyen de Grenoble décide de rester dans GEC malgré les questionnements et réflexions en son sein et restera vigilant quant à la mise en œuvre des projets.

Le Réseau Citoyen de Grenoble

Contact Presse :

Courriel : contact@reseaucitoyen-grenoble.fr